



SCRT / DNRA : La division de recherche en mission low cost ?

Au sein de cette unité spécialisée qu'est la DNRA, force est de constater une fois de plus une hausse des délais de remboursement concernant les frais de mission. La dette de l'administration auprès de nos collègues accroît de jour en jour et grève le budget mensuel des familles !

➡ Certains collègues ont près de 1000 € d'attentes de remboursements et rencontrent par voie de conséquence des difficultés financières personnelles, sur une période d'appel d'imposition et de taxes foncières...

➡ De plus nos collègues ont aussi l'obligation, pour les frais de repas, de présenter des justificatifs, alors qu'ils se trouvent en mission dans des secteurs particulièrement sensibles (demander un ticket de caisse dans un secteur difficile peut soulever des soupçons), alors que le Décret est explicite et indique un remboursement forfaitaire.

➡ Pour finir ce constat chaotique, ceux ci sont hébergés dans des hôtels insalubres, bas de gamme, sans compter le non respect de l'anonymat lors des réservations, alors que ces policiers sont habilités au secret défense.

L'UNSA Police a saisi la DCSP et demandé :

- ➡ Que les remboursements de frais de repas, lors des missions, soient assurés en temps réel;
- ➡ Le paiement du retard enregistré et la mise en place d'une régie d'avance dédiée au SCRT et particulièrement la DNRA;
- ➡ Des hébergements décentes et dignes pour les collègues en mission;
- ➡ La préservation de l'anonymat et la protection de l'intégrité des collègues de la DNRA.

« Les policiers de la DNRA ne peuvent être ainsi considérés de la sorte et pâtir des problèmes budgétaires. Bien que l'administration nous indique, en retour immédiat, mettre tout en œuvre pour remédier à ces carences, nous suivrons ce dossier avec une attention particulière et sans concession. »

Le bureau FSPN-SI

UNSA Police, le langage de vérité !